**DESS en Ingénierie Informatique et** **TIC (DESS 2ITIC) à l’Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM)**

 **session 2014**-**2015**

 Le Président de l’Université de Ouagadougou porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu’il est ouvert à l’Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement de **quinze (15) étudiants** pour une formation au DESS en Ingénierie Informatique et TIC (DESS 2 ITIC).

1. **Conditions d’admission**

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d’un BAC+4 ou tout autre diplôme jugé équivalent reconnu par le CAMES dans les domaines suivants : informatique, mathématiques ou physique.

1. **Durée de la formation**

Le régime de la formation dure dix-huit (18) mois et se déroulera en cours du soir.

1. **Admission**

Les candidats seront admis sur examen de leur dossier suivi d’un entretien avec l’équipe pédagogique.

1. **Frais d’inscription et de formation**

Les frais d’inscription annuelle s’élèvent à quinze mille (15 000) Francs CFA pour les étudiants non-salariés, cinquante mille (50 000) Francs CFA pour les étudiants salariés et 250 000 FCFA pour les étudiants hors UEMOA.

Les frais de formation s’élèvent à **sept cent mille (700 000) Francs CFA** pour la durée de la formation et sont payables **en deux (02) tranches.**

1. **Renseignements complémentaires**

Le retrait des fiches d’inscription et le dépôt des dossiers ont lieu **du mercredi 07 janvier au vendredi 06 février 2015 au plus tard**, **de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures 30 minutes à la scolarité de l’IBAM**.

**Les frais de dépôt de dossiers s’élèvent à quinze mille (15 000) francs CFA payables à la Comptabilité de l’Université de Ouagadougou** et n’incluent ni les frais de formation, ni les frais d’inscription à l’université en cas d’admission.

1. **Composition du dossier**
* une fiche de préinscription dûment remplie et complétée ;
* un curriculum vitae ;
* une demande manuscrite non timbrée, adressée au Président de l’Université de Ouagadougou ;
* une fiche d’engagement de paiement des frais de formation et d’inscription dûment remplie ;
* deux (02) lettres d’appréciation confidentielles adressées à Madame la Directrice de l’IBAM ;
* une lettre exposant les motivations du candidat ;
* les photocopies légalisées des relevés de notes et diplômes à partir du Baccalauréat ;
* le reçu (photocopie) de payement des frais de dépôt de dossier (15 000 FCFA).

Pour toute information complémentaire, contacter le Directeur adjoint de l’IBAM à l’adresse suivante : leizon71@yahoo.fr ou consulter les sites : [www.lefaso.net](http://www.lefaso.net), [www.univ-ouaga.bf](http://www.univ-ouaga.bf) ou <http://ibam.univ-ouaga.bf/>

**NB**: l’Université de Ouagadougou se réserve le droit de ne pas donner de suite au présent test si le nombre d’étudiants requis n’est pas atteint.

 **Pr Karifa BAYO**

 ***Chevalier de l’Ordre national***

***Diffusion*** :

* trois (03) fois par jour : matin, midi et

 soir pendant quinze (15) jours.

**Ampliation** :

* DAOI
* VP/EIP
* AC

IBAM